

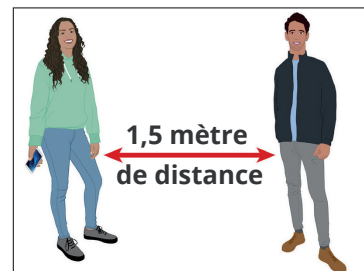
Le coronavirus

Vous lirez ci-dessous :

- **Les règles des autorités publiques**
- **Les symptômes en cas d'infection par le coronavirus**
- **Les tests**
- **Le vaccin**

Conseils applicables à l'intérieur comme à l'extérieur

- Gardez une distance de **1,5 mètre** entre vous
- Les enfants jusqu'à 13 ans sont autorisés à se trouver les uns près des autres et des adultes.
- Lavez vos mains avec du savon lorsque vous rentrez chez vous ou rendez visite à quelqu'un.
- Travaillez chez vous, à moins que cela ne soit vraiment pas possible.
- Lorsque vous êtes à l'intérieur, chez vous ou au bureau, ouvrez une fenêtre dans la mesure du possible afin de réduire le risque de contamination.

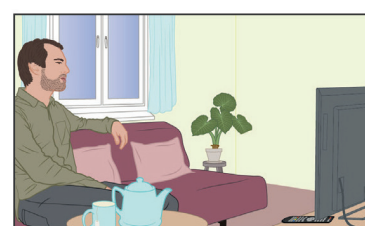
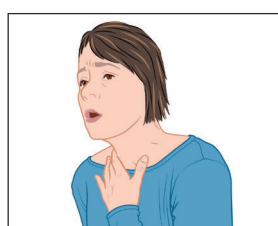
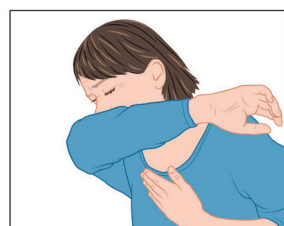
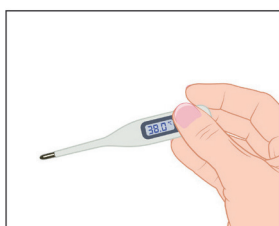


Masque buccal à partir de 13 ans

Un masque buccal est obligatoire dans les lieux suivants :

- À l'école. Vous pouvez toutefois retirer votre masque pendant les cours.
- Dans les transports en commun, à la gare et dans l'avion.

Dans tous les autres lieux, il n'est pas obligatoire de porter un masque buccal. Mais vous devez cependant garder une distanciation de 1,5 mètre.



En cas de symptômes : Faites un test et restez chez vous

Faites un test de détection du coronavirus et restez chez vous si vous avez un ou plusieurs de ces symptômes :

- **plus de 37,5 °C**
- **difficultés à respirer**
- **soudainement, plus d'odeur ni de goût**
- **tousser**
- **éternuer**
- **le nez qui coule**
- **mal à la gorge**

En cas de **fièvre** ou de **difficultés à respirer**, les personnes vivant chez vous doivent **aussi** rester confinées. Si la fièvre dépasse les 38 degrés.

Tests

Le test de détection du coronavirus est gratuit.

Vous pouvez prendre un rendez-vous de deux façons :

1. En ligne : Allez sur www.coronatest.nl. Vous aurez besoin de votre DigiD.
2. Par téléphone : Appelez le **0800-1202**.

Restez chez vous jusqu'à ce que vous obteniez les résultats du GGD (service de santé communal).

Vous n'êtes pas autorisé à faire des visites tant que vous n'avez pas obtenu les résultats. Le GGD vous dira quand vous pourrez ressortir.

Vaccin

Le vaccin contre le coronavirus vous protège contre ce dernier. Le vaccin vous est administré par une injection dans le haut du bras.

Après la vaccination, le virus ne pourra vous infecter, ou moins.

Aux Pays-Bas, toute personne âgée de plus de 12 ans peut prendre un rendez-vous.

Vous trouverez de plus amples informations à propos du vaccin sur le site internet de Pharos.



Médecin traitant

Si vous présentez des symptômes de coronavirus il est important ne ne **pas** vous rendre chez votre médecin traitant. Appelez-le d'abord.

Vous présentez d'autres symptômes que ceux du coronavirus ?

Consultez votre médecin traitant.

Il est important que vous receviez les soins dont vous avez besoin.

Sur le site internet www.Thuisarts.nl, vous trouverez de nombreuses informations sur le coronavirus.



Si vous avez d'autres questions à propos du coronavirus,

Appelez le **0800-1351**